

NOTE DE PRESENTATION

BUDGETS PRIMITIFS 2023

NOMENCLATURE M57

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PAYS D'APT LUBERON

L'élaboration des budgets primitifs 2023 se fonde sur le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) qui s'est tenu le 23 février 2023.

Les items « virement à la section d'investissement » et « virement de la section de fonctionnement » sont comptabilisés dans le total pour le présent document mais ne font bien sûr pas l'objet d'une réalisation effective.

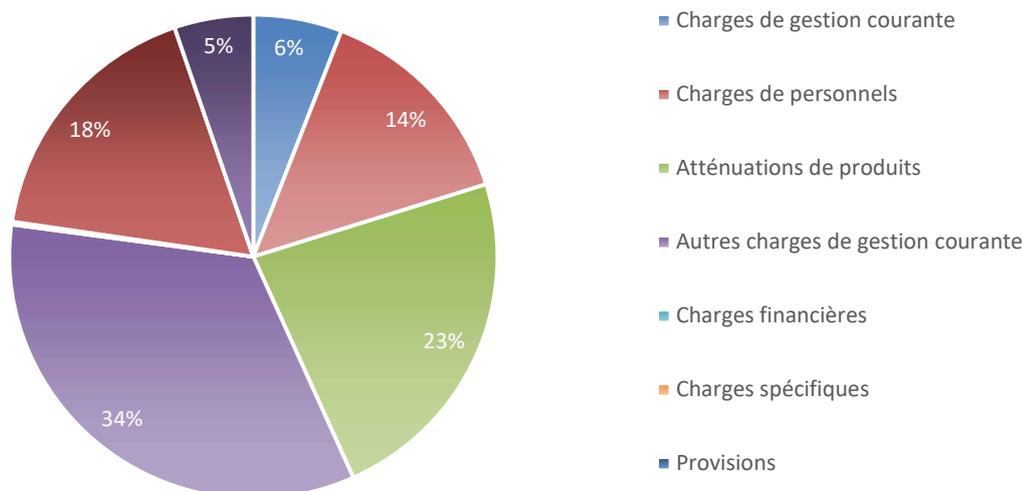
BUDGET PRINCIPAL

Fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement du budget primitif 2023 s'élèvent à 27 503 671 € dont 21 268 588 € de dépenses réelles et 6 235 083 € de dépenses d'ordre qui ne donnent pas lieu à décaissement.

DEPENSES FONCTIONNEMENT	
011-Charges générales	1 616 453,00
012-Charges de personnels	3 930 230,00
014-Atténuation de produits	6 357 301,00
65-Autres charges	9 308 724,00
	21 212 708,00
66-Charges financières	35 630,00
67-Charges exceptionnelles	8 500,00
68-Provisions	11 750,00
022-Dépenses imprévues	0,00
	56 880,00
Dépenses réelles	21 268 588,00
023-Virement à la section d'investissement	4 791 688,00
042-Amortissements	1 443 395,00
Dépenses d'ordre	6 235 083,00
DF de l'exercice	27 503 671,00
002-Déficit antérieur reporté	0,00
TOTAL	27 503 671,00

Dépenses de fonctionnement



Chapitre 011 – charges à caractère général :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2022	2023	2022/2023	
011	Charges de gestion courante	1 396 556,00	1 616 453,00	219 897,00	15,75%

Les charges nouvelles sont liées aux coûts supplémentaires des fluides et matières premières et entretiens des terrains et des bâtiments, ainsi qu'aux augmentations des divers contrats de la collectivité.

Chapitre 012 – charges de personnels :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2022	2023	2022/2023	
012	Charges de personnels	3 599 300,00	3 930 230,00	330 930,00	9,19%

Cette prévision d'évolution de la masse salariale est due :

- 1) À l'évolution naturelle des carrières des agents, c'est-à-dire les avancements d'échelon, de grade et de promotion interne (GVT),
- 2) Aux projets de l'année 2022 qui ont engendré des frais de fonctionnement et plus particulièrement des charges de personnels supplémentaires :
 - Recrutement d'une chargée de coopération de la convention territoriale globale,
 - Recrutement d'un chargé de projet TZLD,
- 3) Des indemnités de ruptures conventionnelles et d'indemnisations chômage, renfort dans les services (conservatoire),
- 4) Aux projets de l'année 2023 qui vont engendrer des frais de fonctionnement et plus particulièrement des charges de personnels supplémentaires. Il s'agit notamment du renfort des services suivants :
 - Recrutement d'un(e) chargé(e) de mission des contrats d'objectifs territoriaux (COT),
 - Recrutement d'une instructrice et d'une assistante administrative service ADS mutualisé,
 - Recrutement d'un(e) chargé(e) de mission OGS,

- Recrutement d'un(e) assistant(e) chargé(e) de mission TZCLD,
- Recrutement d'un agent technique polyvalent au service patrimoine,
- Recrutement d'un(e) coordinateur(trice) d'éducation artistique et culturel,

Chapitre 014 – atténuation de produits :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2022	2023	2022/2023	
014	Atténuations de produits	6 267 301,00	6 357 301,00	90 000,00	1,44%

Augmentation de l'attribution de compensation pour 2023.

Chapitre 65 – autres charges de gestion courante :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2022	2023	2022/2023	
65	Autres charges de gestion courante	8 927 163,00	9 308 724,00	381 561,00	4,27%

Augmentations suivantes : SIRTOM (+218,9 k€), subvention budget Petite Enfance (+169 k€), contingent incendie (+35,5 k€).

Chapitres 66, 67 et 68 – charges financières, autres charges :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2022	2023	2022/2023	
66	Charges financières	40 920,00	35 630,00	- 5 290,00	-12,93%
67	Charges spécifiques	9 800,00	8 500,00	- 1 300,00	-13,27%
68	Provisions	6 307,00	11 750,00	5 443,00	86,30%

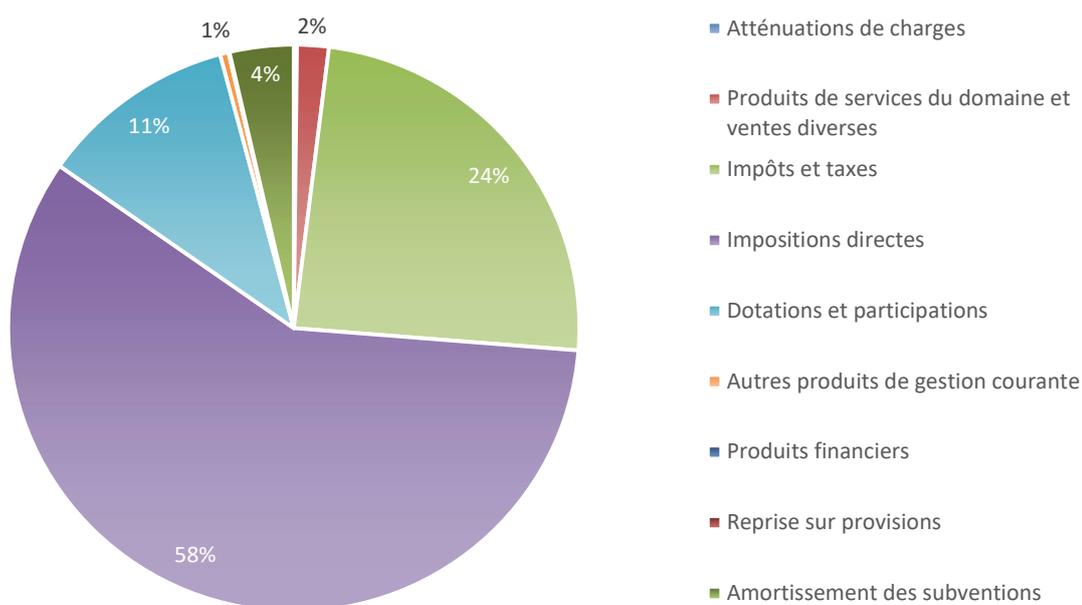
Les dépenses d'ordre :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2022	2023	2022/2023	
023	Virement à la section d'investissement	2 383 289,00	4 791 688,00	2 408 399,00	101,05%
042	Opérations d'ordre (cessions, amortissements...)	1 335 527,00	1 443 395,00	107 868,00	8,08%

Les recettes de fonctionnement du budget primitif 2023 s'élèvent à 27 503 671 € dont 22 857 329,75 € de recettes réelles et 860 719 € de recettes d'ordre qui ne donnent pas lieu à décaissement.

RECETTES FONCTIONNEMENT	
70-Produits de services	427 689,00
73-Produits fiscaux	19 619 272,00
74-Dotations	2 642 235,00
75-Autres produits de gestion courante	116 353,75
013-Atténuation de charges	40 000,00
	22 845 549,75
76-Produits financiers	5 780,00
78-Reprise sur provisions	6 000,00
	11 780,00
Recettes réelles	22 857 329,75
042-Amortissements des subventions	860 719,00
Recettes d'ordre	860 719,00
RF de l'exercice	23 718 048,75
002-Excédent antérieur reporté	3 785 622,25
TOTAL	27 503 671,00

Recettes de fonctionnement



Chapitre 013 – atténuations de charges :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2022	2023	2022/2023	
013	Atténuations de charges	61 400,00	40 000,00	- 21 400,00	-34,85%

Remboursement sur rémunération des personnels revu à la baisse

Chapitre 70 – produits des services :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2022	2023	2022/2023	
70	Produits de services du domaine et ventes diverses	338 871,00	427 689,00	88 818,00	26,21%

Refacturation agents ADS,
Location bureaux CapLub.

Chapitre 73 – impôts et taxes :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2022	2023	2022/2023	
73	Impôts et taxes	4 263 147,00	5 758 219,00	1 495 072,00	35,07%
731	Impositions directes	12 707 121,00	13 861 053,00	1 153 932,00	9,08%

Valorisation des bases, dynamique de la fraction de TVA, produit de la TEOM

Chapitre 74 – dotations et participations :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2022	2023	2022/2023	
74	Dotations et participations	2 583 688,00	2 642 235,00	58 547,00	2,27%

Chapitre 75 – autres produits de gestion :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2022	2023	2022/2023	
75	Autres produits de gestion courante	102 070,00	116 353,75	14 283,75	13,99%

Révision des loyers.

Chapitres 76, 77 et 78 – charges financières, autres charges :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2022	2023	2022/2023	
76	Produits financiers	6 830,00	5 780,00	- 1 050,00	-15,37%
78	Reprise sur provisions	4 620,00	6 000,00	1 380,00	29,87%

Les recettes d'ordre :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2022	2023	2022/2023	
042	Amortissement des subventions	782 641,00	860 719,00	78 078,00	9,98%

Investissement

La section d'investissement du budget primitif s'équilibre en recettes à 9 851 146 € et en dépenses à la somme de 8 207 635 €.

Le budget d'investissement prépare l'avenir.

Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la CCPAL à moyen ou long terme.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
10-Dotations, fonds divers	1 500,00
16-Capital des emprunts	236 070,00
Plan pluriannuel d'investissement	5 504 211,37
020-Dépenses imprévues	0,00
238-Avances sur marchés	80 000,00
Dépenses réelles	5 821 781,37
041-Avances sur marchés	1 525 134,63
040-Amortissement des subventions	860 719,00
Dépenses d'ordre	2 385 853,63
DI de l'exercice	8 207 635,00
001-Déficit antérieur reporté	0,00
TOTAL	8 207 635,00

Les dépenses d'équipement :

Les dépenses d'équipement s'élèvent à 5 504 211,37 €, selon le détail suivant :

Numéro de l'opération	Nom de l'opération	Montant
19	Réserve foncière	100 000,00 €
35	Accueil des gens du voyage	8 026,00 €
46	Très haut débit (fibre optique)	81 325,00 €
52	Conservatoire de musique	4 700,00 €
70	Esplanade de la gare	155 794,00 €
79	Participation au dispositif d'apport en conteneurs enterrés	450 000,00 €
98	Valorisation du plan d'eau d'Apt (phases 2 et 3)	951 627,19 €

101	Travaux d'aménagement de la ZI des Bourguignons	947 110,63 €
109	PCAET	149 885,90 €
112	Aménagement d'un studio de répétition (Conservatoire de musique)	150 603,93 €
113	Amélioration thermique Conservatoire de musique	19 795,36 €
114	Etude hydraulique plan d'eau Riaille	19 300,00 €
115	Etude d'accompagnement à la définition d'un projet culturel de territoire	47 862,00 €
116	Requalification ZI Peyrolière	453 500,00 €
117	Aménagements du plan d'eau (hors phase 3)	98 050,00 €
118	Aménagements conservatoire	8 475,00 €
119	Aménagements siège CCPAL	850 170,00 €
120	Barrage du plan d'eau de la Riaille	37 024,00 €
121	Informatique	76 058,00 €
122	Aire des Grands événements	50 000,00 €
123	Eclairage public	110 000,00 €
124	Fonds de concours	200 000,00 €
OPNI	Opérations diverses (matériels roulants, travaux divers...)	534 904,36 €

Le remboursement de la dette :

L'inscription budgétaire pour le remboursement en capital de la dette s'élève à 236 070 €.

Les dépenses d'ordre :

L'amortissement des subventions s'élève à 860 719 €.

Le financement des dépenses d'investissement est essentiellement assuré par les subventions d'équipement 1 129 637,26 €, l'amortissement des biens 1 443 395 €, le virement de la section de fonctionnement 4 791 688 €.

RECETTES D'INVESTISSEMENT	
10-Fonds divers sauf 1068 (affectation du résultat)	36 630,00
13-Subventions	1 129 637,26
16-emprunts nouveaux	0,00
024-Produit des cessions	0,00
Recettes réelles	1 166 267,26
021-Virement de la section de fonctionnement	4 791 688,00
040-Amortissements des biens	1 443 395,00
041-Avances sur marchés	1 525 134,63
Recettes d'ordre	7 760 217,63
RI de l'exercice	8 926 484,89
001-Excédent antérieur reporté	924 661,11
TOTAL	9 851 146,00

BUDGET PETITE ENFANCE

Fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement du budget primitif 2023 s'élèvent à 4 604 810 € dont 4 243 161,84 € de dépenses réelles et 357 712 € de dépenses d'ordre qui ne donnent pas lieu à décaissement.

DEPENSES FONCTIONNEMENT	
011-Charges générales	509 473,84
012-Charges de personnels	3 669 015,00
65-Autres charges	20 100,00
	4 198 588,84
66-Charges financières	41 608,00
67-Charges exceptionnelles	1 000,00
68-Provisions	1 965,00
022-Dépenses imprévues	0,00
	44 573,00
Dépenses réelles	4 243 161,84
023-Virement à la section d'investissement	0,00
042-Amortissements	357 712,00
Dépenses d'ordre	357 712,00
DF de l'exercice	4 600 873,84
002-Déficit antérieur reporté	3 936,16
TOTAL	4 604 810,00

Chapitre 011 – charges à caractère général :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2022	2023	2022/2023	
011	Charges à caractère général	456 958,00	509 473,84	52 515,84	11,49%

Les charges nouvelles sont liées aux coûts supplémentaires des fluides et entretien des bâtiments.

Chapitre 012 – charges de personnels :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2022	2023	2022/2023	
012	Charges de personnels	3 505 253,00	3 669 015,00	163 762,00	4,67%

Cette prévision d'évolution de la masse salariale est due :

- 1) À l'évolution naturelle des carrières des agents, c'est-à-dire les avancements d'échelon, de grade et de promotion interne (GVT),
- 2) Aux projets de l'année 2022 qui ont engendré des frais de fonctionnement et plus particulièrement des charges de personnels supplémentaires :
 - Recrutement de 2 apprentis – 1 apprentie de jeunes enfants et 1 apprenti auxiliaire de puériculture-
- 3) Des indemnités de ruptures conventionnelles et d'indemnisations chômage, renfort dans les services.

Chapitre 65 – autres charges de gestion :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2022	2023	2022/2023	
65	Autres charges de gestion courante	7 016,00	20 100,00	13 084,00	186,49%

Maintenance informatique en nuage.

Chapitre 66, 67 et 68 – autres charges :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2022	2023	2022/2023	
66	Charges financières	34 553,00	41 608,00	7 055,00	20,42%
67	Charges spécifiques	1 000,00	1 000,00	-	0,00%
68	Provisions	100,00	1 965,00	1 865,00	1865,00%

Les dépenses d'ordre :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2022	2023	2022/2023	
042	Opérations d'ordre (cessions, amortissements...)	364 146,00	357 712,00	- 6 434,00	-1,77%

Les recettes de fonctionnement du budget primitif 2023 s'élèvent à 4 604 810 € dont 4 510 816 € de recettes réelles et 93 994 € de recettes d'ordre qui ne donnent pas lieu à décaissement.

RECETTES FONCTIONNEMENT		
70-Produits de services		465 520,00
74-Participations et dotations		1 703 826,00
75-Autres produits de gestion courante		22 800,00
75-Subvention d'équilibre		2 281 407,29
013-Atténuation de charges		35 001,71
		4 508 555,00
77-Produits exceptionnels		0,00
78-Reprise sur provisions		2 261,00
		2 261,00
Recettes réelles		4 510 816,00
042-amortissements des subventions		93 994,00
Recettes d'ordre		93 994,00
RF de l'exercice		4 604 810,00
002-Excédent antérieur reporté		0,00
TOTAL		4 604 810,00

Chapitre 013 – atténuations de charges :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2022	2023	2022/2023	
013	Atténuations de charges	68 500,00	35 001,71	- 33 498,29	-48,90%

Remboursement sur rémunération des personnels revu à la baisse.

Chapitre 70 – produits des services :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2022	2023	2022/2023	
70	Produits de services du domaine et ventes diverses	419 261,00	465 520,00	46 259,00	11,03%

Augmentation de la subvention d'équilibre

Chapitre 74 – dotations et participations :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2022	2023	2022/2023	
74	Dotations et participations	1 652 376,00	1 703 826,00	51 450,00	3,11%

Chapitre 75 – autres produits de gestion :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2022	2023	2022/2023	
75	Autres produits de gestion courante	2 134 600,00	2 304 207,29	169 607,29	7,95%

Augmentation du loyer de la subvention d'équilibre du budget principal.

Chapitre 78 – reprise sur provisions :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2022	2023	2022/2023	
78	Reprise sur provisions	396,00	2 261,00	1 865,00	470,96%

Les recettes d'ordre :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2022	2023	2022/2023	
042	Amortissement des subventions	93 893,00	93 994,00	101,00	0,11%

Investissement

La section d'investissement du budget primitif s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 392 758,67 €.

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la CCPAL à moyen ou long terme.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
10-Dotations, fonds divers	0,00
16-Capital des emprunts	184 778,00
OP- Programmes d'investissement	113 986,67
020-Dépenses imprévues	0,00
238-Avances sur marchés	0,00
Dépenses réelles	298 764,67
041-Avances sur marchés	0,00
040-Amortissement des subventions	93 994,00
Dépenses d'ordre	93 994,00
DI de l'exercice	392 758,67
001-Déficit antérieur reporté	0,00
TOTAL	392 758,67

Les dépenses d'équipement :

Les dépenses d'équipement s'élèvent à 113 986,67 € (mobiliers, matériels informatique, aménagements, agencements).

Le remboursement de la dette :

L'inscription budgétaire pour le remboursement en capital de la dette s'élève à 184 778 €.

Les dépenses d'ordre :

L'amortissement des subventions s'élève à 93 994 €.

Le financement des dépenses d'investissement est assuré par l'amortissement des biens 357 512 €.

RECETTES D'INVESTISSEMENT	
10-Affectation du résultat	0,00
13-Subventions	0,00
16-emprunts nouveaux	0,00
024-Produit des cessions	0,00
10-FCTVA	0,00
Recettes réelles	0,00
021-Virement de la section de fonctionnement	0,00
040-Amortissements des biens	357 712,00
041-Avances sur marchés	0,00
Recettes d'ordre	357 712,00
RI de l'exercice	357 712,00
001-Excédent antérieur reporté	35 046,67
TOTAL	392 758,67

BUDGET OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL

Fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement du budget primitif 2023 s'élèvent à 2 300 806 € dont 1 232 662 € de dépenses réelles et 1 068 144 € de dépenses d'ordre qui ne donnent pas lieu à décaissement.

DEPENSES FONCTIONNEMENT	
011-Charges générales	339 332,00
012-Charges de personnels	647 053,00
014-Atténuation de produits	148 000,00
65-Autres charges	84 768,00
	1 219 153,00
66-Charges financières	9 775,00
67-Charges exceptionnelles	2 000,00
68-Provisions	1 734,00
022-Dépenses imprévues	0,00
	13 509,00
Dépenses réelles	1 232 662,00
023-Virement à la section d'investissement	969 882,00
042-Amortissements	98 262,00
Dépenses d'ordre	1 068 144,00
DF de l'exercice	2 300 806,00
002-Déficit antérieur reporté	0,00
TOTAL	2 300 806,00

Chapitre 011 – charges à caractère général :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2022	2023	2022/2023	
011	Charges de gestion courante	281 714,00	339 332,00	57 618,00	20,45%

Projet OGS

Chapitre 012 – charges de personnels :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2022	2023	2022/2023	
012	Charges de personnels	599 000,00	647 053,00	48 053,00	8,02%

Cette prévision d'évolution de la masse salariale est due :

- 1) À l'évolution naturelle des carrières des agents, c'est-à-dire les avancements d'échelon, de grade et de promotion interne,
- 2) Aux projets de l'année 2022 qui ont engendré des frais de fonctionnement et plus particulièrement des charges de personnel supplémentaires :
 - Recrutement d'1 apprenti conseiller en séjours.

Chapitre 014 – atténuation de produits :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2022	2023	2022/2023	
014	Atténuations de produits	91 000,00	148 000,00	57 000,00	62,64%

Reversement de la part départementale de la taxe de séjour.

Chapitre 65 – autres charges de gestion :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2022	2023	2022/2023	
65	Autres charges de gestion courante	28 447,00	84 768,00	56 321,00	197,99%

Maintenance informatique en nuage.

Chapitres 66, 67 et 68 – autres charges :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2022	2023	2022/2023	
66	Charges financières	11 548,00	9 775,00	- 1 773,00	-15,35%
67	Charges spécifiques	2 000,00	2 000,00	-	0,00%
68	Provisions	4 465,00	1 734,00	- 2 731,00	-61,16%

Les dépenses d'ordre :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2022	2023	2022/2023	
023	Virement à la section d'investissement	121 911,00	969 882,00	847 971,00	695,57%
042	Opérations d'ordre (cessions, amortissements...)	86 701,00	98 262,00	11 561,00	13,33%

Les recettes de fonctionnement du budget primitif 2023 s'élèvent à 2 300 806 € dont 1 385 000,84 € de recettes réelles et 14 609 € de recettes d'ordre qui ne donnent pas lieu à décaissement.

RECETTES FONCTIONNEMENT		
70-Produits de services		72 000,84
73-Produits fiscaux		1 300 000,00
74-Dotations		0,00
75-Autres produits de gestion courante		0,00
013-Atténuation de charges		1 000,00
		1 373 000,84
77-Produits exceptionnels		0,00
78-Reprise sur provisions		12 000,00
		12 000,00
Recettes réelles		1 385 000,84
042-amortissements des subventions		14 609,00
Recettes d'ordre		14 609,00
RF de l'exercice		1 399 609,84
002-Excédent antérieur reporté		901 196,16
TOTAL		2 300 806,00

Chapitre 013 – atténuations de charges :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2022	2023	2022/2023	
013	Atténuations de charges	500,00	1 000,00	500,00	100,00%

Chapitre 70 – produits des services :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2022	2023	2022/2023	
70	Produits de services du domaine et ventes diverses	65 000,00	72 000,84	7 000,84	10,77%

Visites guidées, classement des hébergements, partenariats, ventes en boutique.

Chapitre 73 – impôts et taxes :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2022	2023	2022/2023	
73	Impôts et taxes	950 000,00	1 300 000,00	350 000,00	36,84%

Taxe de séjour.

Chapitre 78 – reprise sur provisions :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2022	2023	2022/2023	
78	Reprise sur provisions	9 746,00	12 000,00	2 254,00	23,13%

Prévision 2023 liée à l'état d'admission en non-valeur communiqué par le comptable public.

Les recettes d'ordre :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2022	2023	2022/2023	
042	Amortissement des subventions	13 943,00	14 609,00	666,00	4,78%

Investissement

La section d'investissement du budget primitif s'équilibre en recettes à la somme de 1 225 310 € et en dépenses à la somme de 394 221 €.

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la CCPAL à moyen ou long terme.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
10-Dotations, fonds divers	0,00
16-Capital des emprunts	47 470,00
OP- Programmes d'investissement	289 234,32
020-Dépenses imprévues	0,00
238-Avances sur marchés	0,00
Dépenses réelles	336 704,32
041-Avances sur marchés	0,00
040-Amortissement des subventions	14 609,00
Dépenses d'ordre	14 609,00
DI de l'exercice	351 312,32
002-Déficit antérieur reporté	42 907,68
TOTAL	394 221,00

Les dépenses d'équipement :

Les dépenses d'équipement s'élèvent à 289 234,32 € (mobiliers, matériels informatique, aménagements, agencements), dont 79 000 € au titre de l'opération Grand site, 52 000 € au titre de l'opération Parcours historique avec mobilier urbain, 34 500 € au titre de l'opération Aménagement de l'OTI d'Apt et 123 734,32 € en opérations non individualisées.

Le remboursement de la dette :

L'inscription budgétaire pour le remboursement en capital de la dette s'élève à 47 470 €.

Les dépenses d'ordre :

L'amortissement des subventions s'élève à 14 609 €.

Le financement des dépenses d'investissement est assuré par les subventions d'investissement 92 166 €, par l'affectation du résultat de fonctionnement 65 000 € et par l'amortissement des biens 98 262 €) ainsi que par le virement de la section de fonctionnement 969 882 €.

RECETTES D'INVESTISSEMENT	
10-Affectation du résultat	65 000,00
13-Subventions	92 166,00
16-emprunts nouveaux	0,00
024-Produit des cessions	0,00
Recettes réelles	157 166,00
021-Virement de la section de fonctionnement	969 882,00
040-Amortissements des biens	98 262,00
041-Avances sur marchés	0,00
Recettes d'ordre	1 068 144,00
RI de l'exercice	1 225 310,00
002-Excédent antérieur reporté	0,00
TOTAL	1 225 310,00

BUDGET ZONES D'ACTIVITES

▪ **Fonctionnement**

Les dépenses et recettes de fonctionnement du budget primitif 2023 s'élèvent à 1 878 890,59 €.

En investissement, les dépenses du budget 2033 s'élèvent à 1 722 213,55 € et les recettes s'élèvent à 2 099 213,55 €.

Ce budget retrace les opérations d'ordre liées aux ventes des terrains aménagés.

Le budget dégage un excédent de fonctionnement de 68 967,59 € et un excédent d'investissement de 220 322,96 €.



APT, AURIBEAU, **BONNIEUX**, BUOUX,
CASENEUVE, CASTELLET, **CÉRESTE**,
GARGAS, **GIGNAC**, GOULT, **JOUCAS**,
LACOSTE, **LAGARDE D'APT**, LIOUX,
MÉNERBES, MURS, **ROUSSILLON**,
RUSTREL, **SAIGNON**, SAINT-MARTIN-
DE-CASTILLON, **SAINT-PANTALÉON**,
SAINT-SATURNIN-LÈS-APT, **SIVERGUES**,
VIENS, **VILLARS**.

” Un territoire, des communes...votre Interco !
Pour un développement solidaire, durable et
authentique de notre territoire. **“**

Communauté de communes
Pays d'Apt Luberon

Chemin de la Boucheyronne
Standard : 04 90 04 40 70 / contact@paysapt-luberon.fr
www.paysapt-luberon.fr